

## FICHE DE PRESENTATION

-----

I) La France, et le renouveau des stratégies terroristes

II) CF Alain HEMMER

III) Février 2000

IV) Division C

V) Mémoire de stratégie.

VI) Résumé de synthèse

L'évolution du contexte géostratégique mondial a favorisé la multiplication des Etats et l'expression des extrémismes de toute nature. Concomitamment, le développement économique et technologique des pays riches creuse rapidement l'écart avec les pays à l'économie fragile, politiquement ou socialement instables, dont les populations se sentent marginalisées ou exclues. Enfin, le raccourcissement du monde et le globalisation des échanges favorisent les économies parallèles et les sphères d'influence vis à vis desquelles les Etat-nations sont chaque jour plus vulnérables.

A côté des terrorismes « classiques » se décline désormais une gamme complète de menaces et de violence et se développent mafias et trafics en tout genre qui offrent de nombreuses possibilités de déstabilisation des centres de gravité que sont aujourd'hui devenues la société, l'économie et les institutions des Etats, particulièrement sensibles à la pression des médias et de l'opinion publique.

Riveraine de la Méditerranée où s'exacerbent les clivages de toute nature et où elle entend maintenir une influence culturelle, économique et politique, la France se veut être un interlocuteur incontournable, mais risque de connaître de fait un renouveau des stratégies terroristes qui voient aujourd'hui un véritable renouvellement des formes et des moyens utilisés.

VII) Mots clés

France, terrorisme, menace, violence, corruption, mafia, média, prolifération, Etat-nation



## **MEMOIRE DE STRATEGIE**

-----

# **La France et le renouveau des stratégies terroristes**

**Officier rédacteur : CF HEMMER**

## FICHE DE PRESENTATION

-----

I) La France, et le renouveau des stratégies terroristes

II) CF HEMMER

III) Février 2000

IV) Division C

V) Mémoire de stratégie.

VI) Résumé de synthèse

L'évolution du contexte géostratégique mondial a favorisé la multiplication des Etats et l'expression des extrémismes de toute nature. Concomitamment, le développement économique et technologique des pays riches creuse rapidement l'écart avec les pays à l'économie fragile, politiquement ou socialement instables, dont les populations se sentent marginalisées ou exclues. Enfin, le raccourcissement du monde et le globalisation des échanges favorisent les économies parallèles et les sphères d'influence vis à vis desquelles les Etats-nations sont chaque jour plus vulnérables.

A côté des terrorismes « classiques » se décline désormais une gamme complète de menaces et de violence et se développent mafias et trafics en tout genre qui offrent de nombreuses possibilités de déstabilisation des centres de gravité que sont aujourd'hui devenues la société, l'économie et les institutions des Etats, particulièrement sensibles à la pression des médias et de l'opinion publique.

Riveraine de la Méditerranée où s'exacerbent les clivages de toute nature et où elle entend maintenir une influence culturelle, économique et politique, la France se veut être un interlocuteur incontournable, mais risque de connaître de fait un renouveau des stratégies terroristes qui voient aujourd'hui un véritable renouvellement des formes et des moyens utilisés.

VII) Mots clés

France, terrorisme, menace, violence, corruption, mafia, média, prolifération, Etat-nation

## SOMMAIRE



Liminaire	p 2
1. Tentative de définition	p 3
2. Historique du terrorisme contemporain	p 4
2.1. Evolution du terrorisme	
2.2. La France et le terrorisme	
3. L'environnement actuel	p 6
3.1. Le Moyen-Orient	
3.2. La mondialisation : affaiblissement des Etats et nouvelles menaces	
3.3. L'Islamisme	
3.4. Suprématie américaine et nouveau Grand Jeu mondial	
3.5. Les proliférations	
3.6. L'influence médiatique	
4. Les fragilités françaises	p 13
4.1. L'environnement Méditerranéen	
4.2. Les stigmates de la décolonisation : l'immigration	
4.3. Les spécificités françaises	
4.4. La politique extérieure de la France	
4.5. Les mafias	
4.6. La corruption	
5. Le renouvellement du terrorisme moderne	p 18
5.1. Mafias et trafics	
5.2. Violence et extrémisme	
5.3. Le terrorisme islamique	
5.4. Le terrorisme « amateur »	
5.5. Le terrorisme « professionnel », de masse	
5.6. Enlèvements et piraterie	
5.7. Le cyberterrorisme	
5.8. L'éco-terrorisme	
6. Les réponses	p 24
6.1. Les réponses sécuritaires	
6.2. Les stratégies indirectes	
6.3. Renforcement des centres de gravité nationaux	
7. Conclusion	p 31
Bibliographie	p 33

## Liminaire



Pendant cinquante ans, la bipolarité du monde a étouffé les revendications, limité les expressions et donc les oppositions, contraint les ambitions. Sous la menace nucléaire, si la paix est devenue improbable, la guerre est restée impossible. A défaut de pouvoir mettre en œuvre une stratégie propre pour défendre ses intérêts ou ses ambitions, chaque pays pouvait trouver une « super-puissance » qui y pourvoyait.

Aujourd'hui, les extrémismes de toute nature s'exacerbent, le nombre d'Etats se multiplie et la protection bienveillante des « parrains » s'estompe. Le désordre naissant engendre une élévation du niveau de violence générale dans le monde.

Par ailleurs, le développement économique et technologique des pays riches creuse rapidement l'écart avec les pays à l'économie fragile, politiquement ou socialement instables, dont les populations se sentent marginalisées ou exclues.

Enfin, le raccourcissement du monde et le globalisation des échanges favorisent les économies mafieuses et les trafics de toute nature.

Confrontés à l'augmentation de puissances des nations riches et à une violence interne latente, des Etats, des groupes voire des individus, doivent trouver un exutoire à leur frustration.

Les terrorismes, stratégies multiformes du faible au fort, relevant à la fois des stratégies d'action et de dissuasion, stratégies directe et indirecte, d'anéantissement et d'usure, demeurent *la* solution pour vaincre, affaiblir ou dissuader d'agir un adversaire potentiellement supérieur à travers sa population ou ses institutions.

La France est présente dans toutes les parties du monde pour défendre ses intérêts ou ses idées. Sans être une réelle menace militaire, elle peut être considérée comme un perturbateur politique ou religieux, ou être vue simplement comme une tribune ou un relais vers la communauté internationale.

Riveraine de la Méditerranée où s'exacerbent les clivages, elle-même particulièrement sensible à la pression des médias et de l'opinion publique, la France est à la fois une puissance internationale et une cible vulnérable.

Mafias, trafics, proliférations d'armement ... offrent autant de possibilités de modes d'action pouvant déstabiliser ses centres de gravité que sont aujourd'hui, à l'instar des autres Etats occidentaux, sa population, son économie et ses institutions.

Compte tenu de l'évolution du contexte géostratégique, de sa place singulière et de ses faiblesses, la France risque donc de connaître un renouveau des stratégies terroristes qui voient également aujourd'hui un véritable renouvellement, non seulement des formes et des moyens utilisés, mais aussi des causes qu'elles sont sensées défendre ou médiatiser.

La réflexion à conduire et les réponses à envisager doivent tenir compte de ces évolutions, des moyens de lutte disponibles mais également des renforcements nécessaires de l'Etat et de la société, qui sont des facteurs de sa vulnérabilité.

# 1. Tentative de définition

La définition du terrorisme a donné lieu à une littérature nombreuse et fournie, dans laquelle apparaissent comme leitmotiv l'usage de la violence, les fins politiques, l'intention de faire régner un climat de peur dans une population cible.

Cette définition recouvre donc de multiples aspects, que l'on peut tenter de compléter :

- par la nature de ses auteurs : Etat, armée, groupuscules,
- par la nature de l'objectif stratégique : revendication, insurrection, répression, épuration ethnique, mais aussi recherche d'intérêts économiques, d'influence, ...
- par les moyens employés : armes de guerre, matériaux NBC, voitures piégées, engins sophistiqués ou rudimentaires, enlèvements, menaces, ...

Sans entrer dans une querelle d'experts pour définir précisément le périmètre que recouvre le concept de terrorisme, je choisirai l'acception la plus large, qui inclut toutes les formes d'organisations, de méthodes, utilisant la violence et les menaces, contre les personnes ou les biens, pour servir des intérêts politiques, économiques ou sociaux.

Débordant volontairement du cadre strict que les historiens ou les stratégestes définissent, je souhaite ainsi ne pas limiter l'analyse qui conduirait inévitablement à reconduire des schémas du passé sans pouvoir éventuellement mettre en évidence un renouvellement de cette stratégie.

Cette large conception permet de considérer que ressortissent de cette stratégie tous les moyens de pression sur un individu comme sur la société, sa structure, sa cohésion - en particulier l'entrave aux libertés et l'atteinte aux intérêts - afin de provoquer sa réaction qui se traduira *in fine* par des effets politiques.

Le caractère relatif et subjectif du terrorisme apparaît alors de manière évidente.

Autant il peut être simple (quoi que...) de dénombrer des morts ou des blessés, autant il reste difficile de quantifier le niveau à partir duquel une entrave aux libertés ou une atteinte aux intérêts personnels peuvent être qualifiées d'action terroriste.

Le terrorisme est donc une réalité essentiellement fondée sur un sentiment. A ce titre, les médias prennent un rôle essentiel puisqu'ils véhiculent et, souvent, créent les opinions et les émotions.

Le processus terroriste est fondé sur un cycle action/répression : la publicité des crimes commis doit induire des réactions répressives du pouvoir visé et faciliter la sympathie et l'adhésion de nouveaux combattants,...

Le terrorisme face à une dictature aux médias contrôlés sera donc souvent très meurtrier alors qu'une simple menace suffira dans une démocratie occidentale fortement médiatisée.

Parler de renouveau du terrorisme reste donc une appréciation qui dépend de l'environnement et des gens : un attentat après une période de stabilité est souvent ressenti avec force.

De même, les habitants des banlieues ont une approche différente de l'insécurité que la population rurale.

Les réactions de la population seront donc d'autant plus importantes que chacun se sentira concerné par la nuisance et dépendent donc essentiellement de la publicité qui est faite de l'événement et qui démultiplie ses effets.

Les démocraties sont donc une cible particulièrement vulnérable, même si se trouvant être les puissances occidentales, elles ne connaissent paradoxalement aucune menace militaire directe.

## 2. Historique

### 2.1. Evolution

La violence dans l'histoire est souvent restée un attribut de la puissance des États qui recherchaient essentiellement dans des victoires militaires des extensions territoriales. L'affrontement direct, la bataille décisive sont des modes d'action courants des stratégies d'action des grandes puissances, pour lesquelles une guerre absolue devait anéantir l'adversaire.

Le terrorisme va apparaître comme une stratégie alternative. Faute de pouvoir l'affronter de manière conventionnelle, il permet au faible d'exprimer sa volonté de puissance vis à vis du fort, de l'user à défaut de l'anéantir, de le dissuader d'agir à défaut de pouvoir le vaincre.

Stratégie d'action et de dissuasion, considérée comme illégitime ou irrégulière, qualifiée d'indirecte ou d'usure, cette nouvelle stratégie va se faire une place grâce aux succès qu'elle a connus dans l'histoire contemporaine.

S'adaptant aisément à l'environnement, aux techniques du moment, elle a un caractère multiforme et évolutif, qui surprend l'adversaire et l'oblige à une remise en question régulière.

Appliquant les principes d'initiative, de surprise, de mobilité, d'économie des moyens, qui demeurent des constantes des stratégies, elle va montrer au cours du siècle passé une évolution sensible :

- à la charnière du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle existait un terrorisme anarchiste ou « nihiliste ». Dès 1881, le bulletin anarchiste *L'étendard révolutionnaire* donnait la formule terroriste qui allait s'appliquer pendant tout le siècle suivant :  
« La bonne tactique insurrectionnelle : capture des otages, reprise de possession du capital, surprise de l'ennemi à domicile et emploi de moyens scientifiques ». Cette vague de terreur s'acheva avec la première guerre mondiale.(1)
- La deuxième vague de terreur est balkanique et prend fin avec la deuxième guerre mondiale.
- La troisième s'ouvre durant les années 1960 : Gérard Chaliand (2) la situe en 1968 lorsque le Front populaire de libération de la Palestine dirigé par Georges Habache fait découvrir au monde les détournements d'avion comme moyen de revendication politique, d'existence. Dans le même temps, les Brigades Rouges, la Fraction Armée Rouge lancent la guérilla urbaine dans le « centre impérialiste » qu'est l'Europe occidentale.

Cette chronologie ne prend pas en compte le « terrorisme » d'Etat, violence légale qui a fait infiniment plus de victimes.

L'emploi des bombes atomiques sur Hiroshima et Nagasaki, comme les bombardements de Dresde, de Tokyo et de Coventry relèvent bien de la volonté de contraindre le pouvoir politique en terrorisant les populations.

Plus généralement, Lidell Hart, dans son traité « Stratégie, l'approche indirecte », affirme que dans presque toutes les grandes batailles « le vainqueur avait l'avantage psychologique sur son ennemi avant même que le choc ait lieu », idée que Sun Zi exprimait déjà environ 2500 ans auparavant.

Sans évoquer les régimes totalitaires, les exemples de terrorisme d'Etat abondent encore, comme hier celui du Guatemala à l'encontre des paysans indiens, celui de la Turquie à l'égard des populations kurdes, et actuellement celui des Russes à l'égard de la population tchétchène.

De ce bref survol historique, il apparaît donc que le terrorisme est en phase avec des mutations géopolitiques : guerre mondiale, guerre froide, révolution iranienne... Il suit également les évolutions des techniques, le nucléaire, les médias, l'informatique. La chute de l'empire soviétique, la mondialisation actuelle des échanges ouvrent ainsi une nouvelle ère des terrorismes.

Le renouveau actuel du terrorisme ne fait donc pas suite à une disparition de cette stratégie, mais plutôt à une évolution du contexte mondial à laquelle il s'est adapté.

## 2.2. La France et le terrorisme

L'époque contemporaine a vu la France victime de trois types d'action différents : un terrorisme révolutionnaire, un terrorisme identitaire et un terrorisme de manipulation.

*Le terrorisme révolutionnaire* renvoie à la première période, aux attentats anarchistes de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, et prend dans notre pays les couleurs de l'extrême gauche marxiste, représentée par « Action Directe ».

Ce groupe terroriste se définissait comme l'avant-garde du prolétariat chargé d'entraîner par le cycle « provocation, répression, adhésion, révolution » les masses ouvrières dans le combat révolutionnaire duquel devait naître un avenir supposé radieux. Il s'est caractérisé par des actes de grand banditisme, sanglants mais souvent marqués par l'amateurisme.

*Le terrorisme indépendantiste* prétend s'inspirer de la lutte anti-coloniale d'où il tire son nom – Front national de libération de la Corse, de la Bretagne, par analogie au FLN algérien -. Seul, l'indépendantisme corse a été la cause de morts d'hommes. Il perdure, fortement marqué par des rivalités internes.

*Le terrorisme de manipulation* est l'œuvre des services spéciaux étrangers, agissant à l'abri d'organisations-relais, auxquelles Carlos ou Abou Nidal sont suspectés d'appartenir, qui ont été durablement soutenues par des Etats moyen-orientaux.

L'expérience des 30 dernières années montre à la fois la modestie des résultats militaires des terrorismes mais leur impact psychologique considérable.

Pour l'instant, en France, et plus généralement en Europe occidentale, les menaces terroristes n'incluent plus le terrorisme révolutionnaire (disparition des Brigades Rouges, de la RAF...). L'affaiblissement de ce terrorisme politique ne signifie pas que la cause est satisfaite, mais il est le plus souvent lié à la perte du soutien de la population.

Ce soutien populaire basé sur la légitimité des gouvernements reste l'appui le plus efficace aux démocraties dans leur lutte contre le terrorisme.

Aux frontières de la France, les terrorismes indépendantistes sont en voie de disparition même si quelques soubresauts demeurent au pays basque (fin de la trêve annoncée par l'ETA qui engendre une réprobation générale de la population hispanique) ou en Corse.

En fait, et en particulier dans ce cas, il semble qu'au mouvement politique ait succédé l'univers du crime organisé aux dérives mafieuses.

### 3. Environnement actuel

Les évolutions mondiales, récentes ou en cours, sont de nature à favoriser le renouveau des stratégies terroristes. Les aspects géopolitiques sont évidemment des facteurs essentiels puisqu'ils sont à l'origine des tensions mondiales.

Cependant, les révolutions technologiques, économiques, démographiques créent également les conditions favorisant le terrorisme, soit en augmentant son efficacité ou en affaiblissant ses victimes potentielles.

#### 3.1. Le Moyen Orient

Le Moyen-Orient a été la source du terrorisme des années 60. Le changement de stratégie de Yasser Arafat, qui a permis d'accomplir des avancées significatives dans le processus de paix avec Israël, n'a pas recueilli un soutien indéfectible. De nombreux groupes, opposés traditionnels d'Israël auxquels s'ajoutent des fanatiques religieux, voient en lui un traître à la cause de l'autodétermination palestinienne.

Le processus de paix au Moyen-Orient est basé sur quelques hommes : le roi Hussein de Jordanie, Hafez el Assad, Yasser Arafat, Rabin puis Perez. La disparition de certains de ces protagonistes a sensiblement ralenti le processus. Mais que se passera-t-il lorsque Arafat lui-même, chef charismatique et historique, disparaîtra ? Qui a la légitimité pour lui succéder et tenter de fédérer les palestiniens ?

Par ailleurs, la démographie galopante des palestiniens va faire d'Israël un état bi-ethnique à moyen terme, ce qui peut changer la représentation politique dans le pays.

Le ralentissement du processus de paix est donc assurément un facteur potentiellement favorable à la cause palestinienne.

Paradoxalement, Israël pourrait temporiser pour bénéficier des divisions arabes comme une note du ministère des affaires étrangères de ce pays le suggérait en 1982 (5) : « *le monde arabe islamique n'est qu'un château de cartes construit par des puissances étrangères... si bien que chacun des Etats arabes islamiques d'aujourd'hui se trouve menacé de l'intérieur en raison de dissensions ethniques et sociales, et que dans certains d'entre eux, la guerre civile est déjà à l'œuvre* ».

Richard Labévière voit ainsi une ambivalence dans la politique de l'Etat hébreu, qui travaillerait aux mêmes fins que les islamistes.

#### 3.2. La mondialisation : affaiblissement des Etats et nouvelles menaces.

Raymond Aron caractérisait l'Etat-nation : « *L'Etat territorial est l'unité d'action d'une unité politique, souveraine à l'intérieur de limites tracées sur la carte. Le souverain a la capacité d'imposer sa volonté sur toute la surface du territoire. Autrement dit, il s'est assuré le monopole de la force militaire au-dedans. Du même coup, il apparaît au dehors comme le représentant de la collectivité...* ».

Ce concept d'Etat-Nation se fissure. Après l'effondrement du modèle soviétique, et face à un modèle occidental inaccessible, l'identité ne se recherche que dans des micro états prompts à se créer mais souvent sans les ressources ou les structures nécessaires à leur pérennité, voire dans des entités supranationales (communautés religieuse, linguistique, raciale...).

La mondialisation affaiblit également l'Etat en le dépouillant de certaines de ses prérogatives, comme l'établissement de normes juridiques ou morales.

En effet, certains Etats ne savent pas affronter les nouvelles menaces qui prennent des formes mafieuses si bien que certains n'hésitent pas à céder à des sociétés étrangères privées une partie de leurs attributions régaliennes.

C'est le cas du Mozambique qui confie sa douane à une société privée britannique, ou en Inde, où devant l'impuissance des forces de police, les businessmen font appel à des sociétés de sécurité privées qui les protègent, allant même jusqu'à négocier si nécessaire avec les réseaux criminels.

La moitié des puissances économiques mondiales sont désormais des marchés organisés ou de grands groupes industriels ou financiers qui dépassent les Etats-nations. 30% de l'activité économique planétaire se concentre dans 200 groupes.

Cette puissance n'est pas nouvelle même si les concentrations l'accélèrent, mais elle s'exerce désormais dans un environnement incontrôlé. Elle suscite donc le rejet des populations ne bénéficiant pas de ses bienfaits et crée donc exclusion, repli identitaire et révoltes violentes.

Certes, en sciences physiques comme pour les sciences humaines, les différences de potentiel créent des courants et des flux, échanges commerciaux on l'a vu, mais aussi immigration ou échanges d'idées, tendant théoriquement à effacer les différences.

L'émigration crée certes un flux de main d'œuvre mais aussi une fuite des compétences. Dans les pays d'émigration, les élites sont décapitées ce qui aggrave le manque de démocratie ou de développement de leur pays d'origine.

La tendance égalisatrice des échanges (niveau de vie, démocratie..) et l'espoir de développement prôné par la mondialisation ne sont bien souvent qu'un vœu pieu.

Si la mondialisation favorise les échanges commerciaux, financiers et humains, elle accélère aussi la circulation mondiale des produits et services illicites : stupéfiants, armes, migrants illégaux.

Utilisant les dédales juridiques qui brouillent les contours de la légalité, elle permet de s'affranchir des limites des souverainetés nationales auxquelles certains individus ou organisations étaient jusqu'alors soumis. Sans limite physique, ni le plus souvent morale, la mondialisation favorise les comportements extrêmes qui vont profiter aux mouvements terroristes, en utilisant simplement les possibilités offertes, ou en recherchant un alibi à leur action.

Favorisant la disparition des notions de territorialité, de réalité au profit de la virtualité et de l'immédiateté, la mondialisation se rapproche des caractéristiques du terrorisme.

Comme le terrorisme, elle influence les comportements, recherche à imposer sa volonté, ses modèles, sans avoir vocation à aboutir au contrôle ou à l'annexion d'un territoire. Comme lui, elle favorise les comportements individuels et l'affaiblissement des nations.

Enfin, promouvant un impérialisme économique, elle lui fournit un motif de lutte.

L'ordre théologico-politique revendiqué par l'idéologie islamiste (voir infra) s'accorde ainsi parfaitement aux besoins du capitalisme américain, ce que Benjamin Barber exprimait dans son livre « Jihad versus McWorld » : « *Jihad et McWorld* (comprendre intégrisme et mondialisation) ont un point commun : ils sont tous les deux contre l'Etat-nation souverain et minent les institutions démocratiques. »

### 3.3. L'islamisme.

Une définition et un retour sur l'histoire sont nécessaires pour comprendre l'évolution de ce mouvement et l'état actuel de ses partisans.

A la différence du fondamentalisme islamique, qui marque la volonté de revenir aux textes fondateurs de la religion, l'islamisme est l'utilisation politique de l'islam pour réformer ou modifier un système institutionnel ou l'aspect socioculturel d'une communauté.

Selon le mode d'action choisi, reposant sur des moyens légaux ou des actions violentes, l'islamisme sera simplement politique ou terroriste. Dans ce dernier cas, on parlera aussi bien de terrorisme islamiste, de sorte que les méthodes et les objectifs se confondent.

L'islam a connu de nombreuses vicissitudes dans son histoire qui ont abouti à plusieurs schismes.

Mais les premiers mouvements islamistes – les Frères musulmans et la Jamaa Islamiya - n'apparaissent qu'au XX<sup>ème</sup> siècle. Ils investissent les champs social et politique et se radicalisent progressivement à l'occasion de conflits nationalistes (guerre israélo-arabe, conflit indo-pakistanaï), si bien que la nouvelle génération sombre dans un islamisme véritablement subversif, légitimant la violence présentée comme une obligation religieuse.

Simultanément, démunis d'élites arabophones par une politique coloniale qui a imposé l'usage de la langue française, les nouveaux Etats arabes, et au premier chef l'Algérie, vont faire appel à des enseignants étrangers en provenance du Moyen-Orient, généralement peu instruits mais majoritairement acquis aux thèses des Frères musulmans.

Ces professeurs vont arriver d'autant plus facilement au Maghreb que les dirigeants de leurs pays d'origine voient partir avec soulagement des agitateurs politiques potentiels.

Le modèle basé sur l'opposition aux valeurs occidentales et appelant à la renaissance de l'oumma devient ainsi la base culturelle des pays arabes.

Dès lors, le djihad n'est plus seulement une obligation collective de protéger la communauté (oumma) contre les non musulmans, mais un devoir individuel et impérieux de lutter contre les mauvais musulmans. Les pays musulmans et arabes deviennent la terre de prédilection de son expression, la cible pouvant aller jusqu'aux opposants musulmans exilés en Occident.

L'utilisation de la violence religieuse requiert un ennemi clairement défini, et une perception de la menace qui pèse sur la foi ou la communauté. L'Occident va alors jouer ce rôle.

Les sentiments anti-occidentaux, latents historiquement, périodiquement réveillés à l'occasion des conflits avec Israël, plus récemment avec la guerre du Golfe, vont devenir le ressort de l'activisme islamiste.

Le manifeste du Hezbollah en 1985 soulignait ainsi que *« l'Amérique est à l'origine de toutes les catastrophes qui (nous) frappent et à la source de tout mal. En les combattant, nous exerçons seulement notre droit légitime de défendre l'islam ainsi que la dignité de notre nation »*.

Dans les années 70, l'Arabie Saoudite, gardienne des lieux saints et berceau de l'islam, et l'Iran, centre du monde chiite, jouaient un rôle de modèle pour le monde musulman.

Pétromonarchies influentes mais à l'idéologie conservatrice, elles étaient l'objet de fortes sollicitudes de la part du monde occidental avec lequel elles collaboraient avec intérêt.

Mais, en 1979, deux évolutions géopolitiques majeures vont favoriser le développement de l'activisme islamiste et orienter son action.

La révolution iranienne et la prétention des ayatollah à obtenir le leadership de l'islamisme mondial vont inciter l'Arabie Saoudite à faire surenchère de propagande.

Par ailleurs, l'intervention de l'URSS en Afghanistan va fédérer l'activisme sunnite.

Dix ans plus tard, la décadence de l'URSS laisse cette mouvance islamiste à la recherche d'une cause fédératrice.

De retour dans leurs pays d'origine, les anciens combattants « afghans » (qui regroupent selon les estimations de 10 à 30 000 jeunes arabes provenant d'Égypte, du Maghreb, du Yémen, de Jordanie...) rejoints par une nouvelle génération venue d'Iran, de Turquie et d'Europe, vont alors trouver dans la guerre de Bosnie une possibilité d'expression et un idéal de lutte.

La guerre d'indépendance de la Bosnie-Herzégovine a donc favorisé la solidarité de la communauté musulmane internationale, qui voit dans l'incapacité des occidentaux à régler ce conflit, une marque de mépris (2).

Simultanément, l'Occident est perçu comme pratiquant un impérialisme, un néo-colonialisme et l'islamisme se sent menacé par l'avancée des valeurs occidentales représentées par la paix et la démocratie, la modernité et la laïcité. La lutte islamique va alors prendre une forme plus radicale, recourant à une violence accrue, au sein de mouvements existants, ou en créant des mouvements dissidents.

### **3.4. Suprématie américaine et nouveau Grand jeu mondial**

La position des Etats-Unis ne se réduit pas seulement à celle d'une super puissance économique mais montre une imbrication complexe, parfois ambiguë, de sa politique extérieure et de ses intérêts financiers. Aussi n'est-elle pas étrangère au développement de l'islamisme, ni au développement des crises futures.

Après avoir financé, armé et entraîné les islamistes les plus radicaux d'Afghanistan pour vaincre l'Armée rouge, leurs services secrets y soutiennent la tyrannie des Talibans sur fond d'intérêts pétroliers.

A travers les étroites relations établies avec l'Arabie Saoudite, les Etats-Unis se trouvent indirectement amenés à financer ou soutenir de multiples groupes islamistes sunnites dont leur ennemi public numéro un, le financier Oussama Bin Laden. Ce dernier qui proclamait l'avènement de la « djihad mondiale où tout s'achète et tout se vend » bénéficie d'un solide crédit dans les milieux financiers internationaux, où il gère un patrimoine de plus de trois milliards de dollars circulant entre de nombreuses sociétés implantées au Moyen-Orient, mais aussi en Europe et aux Etats-Unis.

Derrière les Talibans et la lutte d'influence Arabie Saoudite / Iran, apparaissent la Russie et la Chine.

La première continue à situer la Caspienne dans sa sphère d'influence vitale, la seconde recherche en Asie centrale une solution à ses besoins énergétiques. « *Le principal intérêt de l'Amérique est donc de s'assurer qu'aucune puissance unique ne prenne le contrôle de cet espace géopolitique* » confiait l'ancien conseiller à la sécurité du président Carter, Zbigniew Brzezinski (6), pour lequel une grande coalition entre la Russie, la Chine, voire l'Iran, aujourd'hui peu probable, constitue cependant une menace potentielle.

Ce nouveau « Grand jeu » qui se noue en Asie centrale risque de remettre en question la suprématie américaine et porte le germe des crises à venir.

Il semble que le dénouement de ces crises dépende autant des hommes d'affaires et des compagnies pétrolières ou gazières que des diplomates ou des acteurs politiques.

### **3.5. Les proliférations**

#### **3.5.1. Les armements**

Il faut distinguer le vecteur qui va permettre d'atteindre un territoire et la menace constituée par la charge transportée. La prolifération des armements recouvre donc les armes conventionnelles (missiles) pouvant servir de vecteur, les produits toxiques prêts à l'emploi, mais aussi la dispersion des savoir-faire et des technologies conférant la capacité à les fabriquer.

Ainsi, l'effondrement de l'empire soviétique a-t-il mis sur le « marché » des quantités impressionnantes de composants destinés à son propre arsenal mais aussi de très nombreux scientifiques se trouvant de fait sans emploi et qui peuvent servir des causes douteuses.

La dualité des technologies permet également sous couvert d'activités civiles légales de disposer de la matière première nécessaire.

La connaissance, elle aussi, s'exporte facilement, et il existe même quelques sites Internet spécialisés offrant tous les détails sur les techniques de production.

D'un rapport efficacité/volume très intéressant, les charges chimique ou bactériologique se transportent aisément, en faible quantité ; elles sont facilement dissimulables, quasiment indétectables.

Cependant, quelle que soit la nature de la charge, le vecteur de dispersion qui est la condition de l'efficacité paraît beaucoup plus difficile à maîtriser. Il doit à la fois atteindre la cible et protéger le lanceur de tous les effets de la charge qu'il véhicule.

L'emploi d'armes bactériologiques va donc bien au-delà de la simple mise au point d'un mélange de virus, bacille ou autre, en laboratoire. La maîtrise du support et sa pulvérisation sont d'une telle complexité que le risque est plus important pour le terroriste que pour la cible.

L'exemple de l'attentat de la secte Aum dans le métro de Tokyo montre la disproportion entre la potentialité de l'arme utilisée et les effets constatés. Sur les 400 000 morts prédits, il y en eut 12.

A l'occasion du procès des terroristes, on appris qu'une tentative bactériologique avait été menée en 1990. Si en théorie une faible quantité du produit utilisé pouvait conduire à la mort de 400 000 personnes, aucun des germes dispersés n'eut le moindre effet, si bien que la tentative n'a même pas été connue.

Il est estimé qu'environ 25 Etats disposent d'armes de cette nature, mais des groupes fanatiques s'y intéressent comme ont pu le constater les Etats-Unis qui ont procédé à l'arrestation de personnes en possession de composants ou de produits.

Officiellement déclaré clos en Russie, le programme bactériologique employait 9 000 scientifiques, dont 1000 à 2000 experts en souches pathogènes, dont la moitié aurait disparu de Russie...

D'origines très diverses, le matériau nucléaire est plus recherché pour ses caractéristiques polluantes (contamination) que pour le phénomène de fission qu'il peut engendrer sous réserve de qualité du produit et d'un savoir-faire qui restent souvent hors de portée.

Dans ce cas, il peut venir de centrales civiles, d'institut ou de programme de recherche, d'armes...

Si la Russie n'est pas le seul pays disposant de telles matières, son délabrement social, économique et politique favorise les trafics de toute sorte auxquels le nucléaire n'échappe pas.

### 3.5.2. Démographie et urbanisation

L'efficacité d'une action terroriste dépend à l'évidence de la densité de la population cible.

Si, en 1800, moins de 3% de la population vivait en ville, cette proportion qui était de 13% en 1900 atteindra 50% cette année, soit plus de trois milliards d'habitants.

Un dixième de ces citadins se concentrera dans vingt mégapoles, dont 13 seront situées dans des pays du Tiers-Monde.

Par ailleurs, faute d'infrastructure économique solide, ces concentrations humaines engendreront aussi des bidonvilles qui accueilleront de 20 à 50% de la population.

Dans cet environnement miséreux se développeront la marginalisation de la population, sa désocialisation par illettrisme, le chômage, l'aggravation de l'état sanitaire, ferments de tous les comportements extrémistes.

La violence sera le mode de régulation des rapports sociaux et faute d'Etat fort, l'autorité sera prise par les mafias, cartels, ou groupes terroristes.

Ce tableau inquiétant ne se limitera pas aux mégapoles du sud, mais des phénomènes comparables peuvent se développer en périphérie des villes occidentales.

### 3.5.3. Informatique et dépendance

L'informatique est omniprésente, dans les systèmes de décision, de communication, de production, chez le particulier, dans les entreprises ou les services de l'Etat, indispensable au bon déroulement des activités quotidiennes.

Le réseau s'étend à l'échelle de la planète grâce à l'utilisation des nouvelles technologies.

Les flux d'informations sont plus rapides et plus importants et ont permis la multiplication de services « déterritorialisés », d'où Internet est né.

La nature des données véhiculées a changé. Aux informations traditionnelles statiques sous forme de fichiers, de documents, s'ajoutent des informations dynamiques, sous forme de programmes téléchargeables.

Les centres vitaux des pays développés sont donc de plus en plus assujettis au fonctionnement de systèmes informatiques et simultanément, ne sont plus sous le contrôle de l'Etat.

Ainsi, aux Etats-Unis, 95% des ordinateurs qui gèrent les fonctions vitales du pays (télécommunications, transport, énergie, banques,...) relèvent d'entreprises privées.

Cette dépendance n'est pas étrangère aux mesures de prévention du bogue de l'an 2000 qui a mobilisé des milliers d'informaticiens de par le monde,... même si on ne peut écarter quelques manœuvres médiatiques et des intérêts importants pour des sociétés de service.

### **3.6. L'influence médiatique**

Les médias sont des vecteurs d'information mais plus encore de sensation. La recherche du « scoop », de l'émotion priment pour nombre d'entre eux sur le contenu du message.

L'analyse d'un contexte ou d'une cause est totalement incompatible avec l'image, et sa diffusion instantanée, sur laquelle le média télévisuel en particulier base son fonctionnement.

Le terrorisme a ainsi avec les médias une relation ambiguë.

Le terrorisme appuie sa stratégie sur la crainte véhiculée par l'événement qu'il a provoqué. Les médias vont l'exploiter pour attirer le public et le maintenir en haleine, si bien que finalement le fait commis profite aux deux.

L'effet multiplicateur propre aux médias, auquel s'ajoute son aptitude à faire durer l'instant, à fixer l'attention sur une image pour en tirer un maximum de bénéfice, fait souvent conclure qu'ils créent l'événement et travestissent la réalité.

Un mort à Paris fait plus d'audience qu'une centaine en Afrique ou un millier à l'autre bout du monde. Le nombre des victimes n'est donc pas un facteur objectif, sinon le terrorisme n'aurait même pas droit à un entrefilet dans une presse régionale.

Même les pays les plus visés, comme les Etats-Unis, comptaient durant toute la décennie 1970 moins d'une centaine de morts victimes du terrorisme alors qu'en une seule année, 20 000 personnes mouraient assassinées ! Et pourtant, 90% des américains considèrent le terrorisme comme un danger très sérieux (2).

Il ne s'agit pas de conclure hâtivement que les médias créent le terrorisme, voire l'encouragent, mais ils contribuent à instaurer un climat propice à renforcer son impact dans la mesure où ils l'amplifient et forgent l'opinion publique et, à travers elle, influent sur les gouvernements.

## 4. Les fragilités françaises

A l'occasion d'une allocution prononcée devant les auditeurs de l'IHEDN en octobre 1999, M.JOSPIN constatait, comme nous venons de le faire, que  
*« les conditions [...] avaient évoluées : turbulences d'une réalité internationale en recomposition, mondialisation économique, emprise croissante des systèmes de communication planétaires. »*

Cependant, il caractérisait la puissance de la France selon les termes suivants :

*« Ses capacités économiques, son rayonnement scientifique et culturel, mais aussi ses forces militaires rangent notre pays au nombre des puissances mondiales [...] La stabilité politique, la cohésion sociale, la confiance des français en eux-mêmes contribuent à renforcer l'autorité de notre pays »*

Toutefois, il apparaît que ces facteurs de force se révèlent être autant de facteurs de fragilité et donc des vulnérabilités potentielles dans les domaines social, économique ou politique.

### 4.1. L'environnement Méditerranéen

Sa position géographique et son histoire font de la France un acteur majeur de l'espace euro-méditerranéen, domaine particulièrement touché par des lignes de fractures économiques et démographiques, mais aussi culturelles et religieuses.

Les deux premières fractures sont intimement liées, et s'auto-alimentent : les disparités économiques entre les deux rives ne se combleront pas tant que le développement démographique au Sud ne sera pas lui-même maîtrisé.

Les deux autres servent alors d'alibi pour justifier des actes de violence ou alimenter les craintes ou les malentendus.

La Méditerranée peut ainsi devenir le nouveau rideau de fer du XXI<sup>ème</sup> siècle, frontière fictive derrière laquelle l'Europe peut tenter de contenir les menaces venant du Sud. Ou, au contraire, devenir un espace de concertation où les riverains tendent à trouver la solution commune, le compromis à leurs difficultés spécifiques.

Les riverains du Sud montrent entre eux des disparités qui ne facilitent pas les solutions.

D'un côté, le Maghreb est hétéroclite, tenté par l'Europe comme le Maroc, ou le panarabisme comme l'Algérie. Du côté oriental, au nord comme au sud, s'expriment des conflits nationaux et religieux, si bien que l'espace euro-méditerranéen en construction se limite réellement à l'Afrique du nord et aux pays du sud de l'Europe occidentale.

La disparition de l'URSS et de l'idéologie qu'elle défendait, et le refus des valeurs occidentales inadaptées ou inaccessibles ont laissé un vide que les extrémismes ont occupé sous couvert de l'islamisme.

Face à ces groupes, les Etats ne sont parfois représentatifs que d'une minorité, ou n'exercent une autorité que sur une partie de leur territoire. Ils oscillent de l'immobilisme à la dictature afin de maintenir un semblant d'unité.

Partout, et dans tous les cas, la France veut se poser en interlocuteur incontournable et donc s'expose aux pressions de toute nature, intérieure et extérieure.

Plus encore que l'Italie et l'Espagne, son passé de puissance coloniale en Afrique du nord, principalement en Algérie, peut lui donner une certaine légitimité dans cet espace mais aussi ramener à la surface de vieilles rancœurs chez une jeune population éduquée dans le culte de la guerre d'indépendance, prompte à condamner ses interventions et ce, même si la France reste par ailleurs le premier partenaire économique de l'Algérie en supportant un tiers de sa dette.

## **4.2. Les stigmates de la décolonisation : l'immigration**

Les souvenirs du passé sont, on le voit, encore très vivaces.

Liens coloniaux, renforcés par la politique d'immigration après la deuxième guerre mondiale, consécutifs à la pénurie de main d'œuvre et la baisse de la natalité française, les relations de la France avec l'Algérie ont gardé une signification concrète, en particulier pour le très grand nombre de familles immigrées. L'émigration algérienne prit des formes et eu des causes multiples :

- des milliers de harkis, auxiliaires des troupes françaises, ont réussi à gagner la métropole lors de l'indépendance,
- l'affrontement interne entre factions armées dès 1963 obligea un certain nombre de combattants à trouver refuge... en France où ils bénéficièrent d'une loi d'amnistie,
- le chômage croissant en Algérie, le monopole exercé par le parti unique (FLN) durant 25 ans, ainsi que les rivalités qui s'exerçaient en son sein.

A ce flux d'immigrants algériens, s'ajouta celui en provenance de Tunisie ou du Maroc, qui fuyait des régimes peu démocratiques et un chômage important, à la recherche de promotion sociale et de réussite professionnelle.

La France tenta d'en limiter la quantité dès les années 1970 tout en favorisant le regroupement familial de ceux qui s'étaient déjà installés. L'immigration légale en provenance d'Afrique du nord n'a donc pas été stoppée alors que l'immigration clandestine a crû.

Par ailleurs, cette communauté, qui est un vivier important de recrutement pour la mouvance islamique, lui confère des facilités d'hébergement pour des combattants en fuite d'Algérie, l'organisation de réseaux de soutien pour des collectes d'argent ou le trafic de matériel.

Le GIA y exporte sa violence en enlevant des parents d'émigrés dont la libération est acquise contre rançon, équipements (médicaments, armes...) voire services, comme hébergement de clandestins sur le pays d'émigration.

Dans un contexte de difficultés économiques, et de violence latente, la présence de 4 à 5 millions de musulmans alimente dans la population française des sentiments d'exclusion.

L'espace Méditerranéen est donc bien un théâtre de conflictualité dont la dimension réduite met ses riverains en position de voisinage direct.

## **4.3. Les spécificités françaises**

Disposant de nombreuses centrales nucléaires sur son sol, la France recèle ainsi à la fois des cibles potentielles pour des actions terroristes et développe une crainte latente dans sa population. Le moindre incident dans une centrale, même étranger au domaine nucléaire, est aussitôt créateur d'émoi, d'inquiétude dans la nation, et de polémique dans sa classe politique, que toutes les explications techniques ont du mal à calmer.

Malgré cette sensibilité interne extrême, qui laisse imaginer la panique en cas d'une réelle menace terroriste, la France fait également preuve d'un réel courage politique vis à vis des oppositions extérieures et intérieures, qu'elle a dû affronter à l'occasion des essais nucléaires réalisés dans le Pacifique ou lorsque les retraits des déchets radioactifs dans ses usines.

Le programme nucléaire militaire et civil de la France est donc un signe de force et de stabilité des institutions mais une source de menaces potentielles, à la fois sur son territoire, voire sur

ses intérêts disséminés à travers le monde et difficiles à protéger : approvisionnements maritimes, installations pétrolières, zones de pêche.

De plus, ses territoires et départements d'outre-mer et une zone économique exclusive qui en fait la troisième puissance maritime mondiale, peuvent susciter des jalousies à l'extérieur et favoriser des relents d'anti-colonialisme, et engendrer des tensions au sein d'une population locale fragilisée et divisée socialement et économiquement.

#### **4.6. La politique extérieure de la France**

La position frondeuse que soutient la France vis à vis des grandes puissances relève souvent d'une tactique qui vise à marquer sa différence et peut-être affirmer son existence.

Privilégiant régulièrement une troisième voie, alternative aux oppositions classiques évidentes, elle va souvent s'opposer à la vision géostratégique des Etats-Unis.

Elle est amené à tantôt apporter son soutien à la Russie pour lutter contre l'hégémonie américaine dans le monde, tantôt jouer la Grande Bretagne contre l'Allemagne (et vice versa) en Europe, pour affaiblir la position dominante de l'une ou l'atlantisme de l'autre.

Si ces bras de fer entre puissances occidentales ne sont pas de nature à engendrer une menace directe, il n'en est pas toujours de même lorsque les interlocuteurs changent de nature.

Cherchant à affirmer sa puissance et son influence, la France estime que, outre son rôle moteur que chacun lui reconnaît dans la construction européenne, son influence s'étend en Méditerranée et jusqu'au confins eurasiatique de l'Europe, zones particulièrement sensibles où seuls les américains sont aujourd'hui capables d'intervenir et protéger leurs intérêts.

Aussi, la participation aux missions de maintien de la paix, l'activité des organisations non gouvernementales voient un accroissement important des ressortissants français dans le monde, au sein de régions troublées et soumises à des violences politiques, ethniques.

Le personnel qui y participe est une cible privilégiée pour les éventuels terroristes qui arrivent parfois à suffisamment intimider les gouvernements pour que ceux-ci retirent leurs ressortissants, dont l'utilité est pourtant indispensable sur place.

Dans les années 80, alors que les Etats-Unis et l'URSS étaient qualifiés de « grand Satan », l'Iran en désignant la France sous le terme de « petit Satan » marquait son hostilité à la politique arabe de la France, qui prenait la forme à l'époque d'une présence militaire au Liban et d'un soutien logistique apporté à l'armée irakienne.

Cela s'est traduit par des attaques contre les intérêts français, d'abord à l'extérieur, puis sur le sol français : assassinat de diplomates, attentats contre les militaires, et de nombreux enlèvements très médiatisés de ressortissants occidentaux.

En 1985, les vagues d'attentats à Paris, dans les grands magasins et les gares, ont été commanditées par l'Iran qui cherchait à faire pression sur la France pour que, à défaut de lui apporter un soutien, elle arrête l'approvisionnement en armes de son adversaire, l'Irak.

La volonté française de défendre ses valeurs et ses convictions par le monde en font ainsi un perturbateur contre lequel les actes terroristes sont une stratégie éprouvée, si ce n'est efficace.

Le fragile équilibre diplomatique que la France entend garder au Proche Orient n'est pas exempt de risque comme vient de le montrer à nouveau l'actualité (fin février 2000 voyage du Premier Ministre M. JOSPIN en Israël qualifiant le mouvement Hezbollah de « terroriste » et provoquant des réactions violentes dans les populations locales et des réactions politiques nombreuses...).

#### 4.4. Les mafias

Le crime organisé, parfois appelé mafia, recherche à faire du profit par des activités illégales et avec l'appui ou aux dépens des Etats. C'est la raison pour laquelle ces mafias gangrènent les instances étatiques par la corruption et finalement mettent en danger la démocratie quand elle existe.

Une commission parlementaire réalisée en 1993 mettait en évidence les signes d'une présence grandissante en France de la Mafia italienne, même si ces signes sont basés plus sur des soupçons que sur des faits avérés.

Si la Mafia n'a pas d'implantation territoriale généralisée, notre territoire sert de voie de communication à des trafics et de base de repli. Grenoble et la Côte d'Azur sont ses régions de prédilection.

De plus, l'abolition des frontières pour les flux financiers et le laxisme de certains paradis fiscaux proches, comme Monaco, Andorre, les îles anglo-normandes ou le Luxembourg, facilitent le blanchiment des capitaux, basé sur la spéculation immobilière, le recyclage en Bourse, le transfert par des sociétés écrans, et naturellement le monde des jeux.

Par ailleurs, des investissements de la mafia sont suspectés dans l'immobilier, les golfs et les cliniques privées, et encore dans les casinos, machines à sous et univers du jeu.

Source de capitaux, les trafics les plus importants en France sont les suivants :

- trafic de véhicules volés, domaine lucratif et peu dangereux, dont la logique obéit aux lois de l'offre et de la demande ; en 1993, un quart des véhicules déclarés volés (soit 85 000) ont disparu ! Ce trafic est le fait de bandes organisées, traditionnellement orientées vers l'Afrique ou le Moyen-Orient, aujourd'hui dirigées par des anciens membres du KGB à destination des pays de l'Est ;
- proxénétisme, réalisé par des organisations multiformes, issues du grand banditisme, aux ramifications internationales. Cette pratique est également le fait de groupes ethniques qui au début prêtent assistance à la prostitution d'étrangers et qui, peu à peu, vont exercer un racket sur ces individus. Cette activité, liée à l'immigration clandestine, concerne les ressortissants d'Amérique latine, d'Afrique et désormais d'Europe de l'Est ;
- trafic d'œuvres et d'objets d'art, important entre pays économiquement peu développés mais disposant d'un patrimoine culturel riche et souvent ancien, et des pays à économie forte. La France est concernée par les deux aspects, à la fois soumise à des pilliers de châteaux, mais abritant également des bandes qui pillent les œuvres des pays de l'Est depuis l'ouverture de leurs frontières ;
- contrefaçon et faux monnayage, qui sont des fléaux qui touchent particulièrement les produits français et dont les effets peuvent aller jusqu'à la santé des personnes, la sécurité de l'Etat (contrefaçon de médicaments, de pièces aéronautiques...) ;
- trafic de stupéfiants, l'une des plus importantes sources de profits illicites. La France, de par sa situation géographique, est souvent un simple maillon dans les filières de production, d'importation et de redistribution. Le trafic est le fait d'organisations internationales très structurées, mais aussi de petits malfaiteurs de banlieues, voire de particuliers « honorables ».

Ce développement des activités mafieuses concerne depuis 1994 la mafia russe qui prospère dans le délabrement de la Russie et réalise de nombreux investissements dans l'immobilier, la restauration, à Paris, sur la Côte d'Azur, dans les départements frontaliers.

Face à ce développement des mafias sur notre territoire, la commission parlementaire mettait en avant trois difficultés liées à la lourdeur des mentalités françaises :

- l'opinion publique habituée à une criminalité ordinaire, ne perçoit pas encore la spécificité de l'activité mafieuse, qui s'inscrit dans la durée et dans l'espace ;
- les instances de répression ont du mal à prendre en compte cette nouvelle menace, qu'elles considèrent médiatiquement exagérée ;
- le pouvoir politique et les magistrats ne tiennent pas suffisamment compte la menace que représentent pour un Etat de droit les avocats spécialisés dont disposent les mafias.

Empruntant les mêmes circuits et procédures, les réseaux mafieux viennent donc se confondre avec la délinquance financière, pratiquant détournements de fonds publics, escroqueries, abus divers.

Ainsi, entre le noircissement de l'argent propre que pratique la corruption, et le blanchiment d'argent sale de la mafia, la promiscuité est dangereuse.

#### **4.5. La corruption**

Par définition (8), « *la corruption est un échange occulte, secret qui permet d'arriver à des ressources que le respect des règles et procédures n'aurait pas permis d'obtenir ou aurait rendu aléatoires* ».

Cette opacité des échanges rend donc extrêmement difficile une mesure du phénomène qui, s'il ne prend pas chez nous les formes visibles et caricaturales de celui sévissant dans certaines nations du Tiers Monde, n'en reste pas moins la traduction d'un certain malaise social et politique.

Dans notre pays, à forte culture administrative, le risque de corruption se trouve accentué à cause d'un arsenal réglementaire et législatif si complexe qu'il est souvent contourné, et de procédures administratives parfois peu adaptées à l'évolution de l'environnement.

La corruption peut donc révéler les difficultés qu'une partie de la population éprouve, à accéder aux prestations ou aux institutions de l'Etat.

A ces éléments structurels, on peut voir également l'affaiblissement ou l'évolution des valeurs républicaines et démocratiques. En effet, selon sa forme, la corruption peut atteindre aussi bien des populations minoritaires ou marginalisées, mais aussi des élites.

Le cumul des mandats et des fonctions, la rotation des élites entre les fonctions administratives, politiques et des responsabilités d'entreprise, dénotent une concentration excessive des pouvoirs. Cette concentration, qui se fait au nom de l'efficacité, montre surtout une confusion d'intérêts, débouchant sur les « affaires » dont les médias se font l'écho depuis quelques années.

La corruption qui sévit en France crée un climat extrêmement préjudiciable à l'Etat et à la démocratie, soit parce que les discours des élites, en particulier celles mises en cause, peut être de la minimiser, de la banaliser ou d'en légitimer certaines formes, soit parce que les Français risquent d'être tentés par la lassitude et la démobilisation devant un agissement qu'ils peuvent considérer comme généralisé et inéluctable.

## **5. Le renouvellement du terrorisme moderne**

Si le terrorisme des années 60, ciblé et cohérent, ne posait que des problèmes de sécurité nationale bien identifiés et localisés (surveillance des aéroports, ...), l'observation actuelle montre que la diversification des moyens et des méthodes en fait une menace omnidirectionnelle et donc une préoccupation majeure des gouvernants.

Les entités permanentes et hiérarchisées, possédant une maîtrise technique, sont remplacées par des petits groupes, temporaires, mobiles, fanatisés, au savoir-faire médiocre, sans enjeux apparents. Le terrorisme sectaire ne repose sur aucune rationalité.

Hier, les terroristes s'appuyaient sur des Etats, au service d'une idée politique. Aujourd'hui, ils profitent de la mondialisation pour défendre des intérêts mafieux et prospèrent aux dépens de sociétés ou d'Etats affaiblis. La violence apparaît souvent comme une forme d'autoprotection de ces groupes.

Profitant de ce nouvel espace de liberté qui favorise leur développement, les grandes entreprises sont aussi confrontées à des dangers nouveaux : infiltration par des organisations criminelles, blanchiment d'argent « sale », enlèvement d'hommes d'affaires, risques industriels, contrefaçons,...

### **5.1. Mafias et trafics**

Activités terroriste et mafieuse sont souvent d'une proximité troublante même si leurs finalités diffèrent.

En effet, ces deux activités sont généralement le fait de structures organisées, internationales, qui s'appuient sur les sources de profit illégales que représentent les trafics en tout genre, et se développent au sein d'Etats ou de sociétés fragilisées.

Organisées par clan, comme la mafia sicilienne, regroupées par nationalité, comme les yakuza japonaises ou les triades chinoises, elles présentent des structures en réseau, en famille, comparables à des mouvements terroristes.

Pour le terrorisme, le trafic permet le financement des actions violentes, ou son approvisionnement propre. Pour les mafias, le trafic est une source de profit.

Pour les premiers, la violence est le but recherché, pour les autres, elle est un moyen de prospérer.

A qui profite donc le crime ? Vraisemblablement aux deux, si bien que, sous le vocable criminalité organisée, une alliance objective est à craindre. Elles ne sont pas en concurrence, mais dans un rapport client/fournisseur de telle sorte que la prospérité de l'une assure le bien-être de l'autre.

Parmi les trafics les plus importants vus précédemment, apparaît assurément la drogue, qui outre son aspect mercantile, est une menace directe sur la stabilité internationale mais aussi sur les individus et les nations.

Les pays fournisseurs et pourvoyeurs sont souvent aussi des pays en marge de la société internationale et générateurs d'instabilité locale : Afghanistan, Colombie....

Les pays acquéreurs sont des cibles riches, fragiles, vulnérables aux mafias, ouverts sur l'extérieur.

Enfin, les toxicomanes se trouvent désociabilisés, en état de dépendance et enclins à toute forme de violence, et donc un facteur de fragilité sociale.

## **5.2. Violence et extrémisme**

Produit de l'explosion démographique qui touche nombre de pays en voie de développement, de l'échec scolaire qui en découle fréquemment, et aggravée par les difficultés économiques et l'exclusion du marché du travail, l'oisiveté isole le jeune et l'exclut de la société.

Un urbanisme catastrophique le confine dans sa cité excentrée et crée une exclusion géographique.

En recherche d'une identité sociale, d'une activité, le jeune sombre dans la délinquance qui le conduit naturellement et inexorablement à l'extrémisme, de toute nature, dans lequel il va pouvoir exprimer sa violence, ses rancœurs, ses haines refoulées.

Cet environnement a été le terreau favorable sur lequel l'islamisme a pu se développer.

En 1993, le ministre algérien de l'Intérieur constatait que la majorité des « terroristes » étaient des repris de justice : vol ou racket pour récupérer de l'argent, réinvesti dans des trafics divers (drogue, véhicules, faux papiers, contrebande...).

Créant une organisation sociale en se regroupant en bandes, ils contrôlent leur espace (cité, quartier). Sensibles à l'éloquence et à l'érudition des prédicateurs qui leur prédisent l'enfer, ils quittent leur vie de délinquants pour se racheter une conduite dans la voie du djihad.

Si un Khaled Kelkal est typiquement le produit de cette conjoncture et de l'activisme islamique, la contagion n'est pas inéluctable ou prévisible. La révolte des pierres et la crise du Golfe avaient fait craindre l'embrasement des banlieues françaises. La communauté maghrébine a montré à cette occasion un calme exemplaire et un détachement de la situation politique du moment.

L'extrémisme n'est pas qu'un fait islamique, ou de pays en voie de développement. On le retrouve en Europe qui se trouve confrontée à la résurgence de l'extrême droite.

La désillusion largement répandue à l'égard des grands partis politiques, les contraintes économiques et le taux de chômage élevé, ont assuré le succès de cette idéologie, en particulier en Allemagne et en Autriche. Le ministère de l'Intérieur allemand estime (2) qu'il y a environ 75 groupes d'extrême droite actifs, regroupant 65 000 activistes, dont environ 10% sont fichés pour actes de violence. Entre 1991 et 1993, 30 personnes ont été tuées par cette mouvance.

Les skinheads, et autres voyous racistes prospèrent de l'Atlantique à l'Oural, sur les faiblesses des démocraties pluralistes, lourdement urbanisées et vulnérables par leur complexité.

## **5.3. Le terrorisme islamique**

Si la structure dirigeante du GIA semble ordonnée, comme le montre les successions à la tête du mouvement, l'action se conduit par groupes indépendants, mobiles et autonomes, qui pratiquent une guérilla périurbaine.

La base du GIA fondée sur l'islam et la criminalité obéit à une logique mafieuse, entretenue par les intérêts et les rivalités. Le djihad n'empêche pas les trafics de continuer et même de le financer. Il gangrène l'économie locale en rackettant les commerçants et volant les banques. Il taxe même l'économie souterraine, la contrebande.

Le militantisme des jeunes générations de terroristes peut s'expliquer par la fragmentation des groupes en fractions rivales, mais aussi par l'exécution ou l'emprisonnement des principaux fondateurs ou idéologues. Il semble par ailleurs que ce caractère militant se développe d'autant plus que le groupe est petit, en engendrant plus facilement des comportements martyres.

En France, de nombreuses associations culturelles sont apparues depuis 1992 et développent un prosélytisme islamique plus ou moins bien intentionné et en marge des lois françaises. L'affaire du foulard islamique a montré l'écoute favorable de la communauté.

A l'opposé de la base activiste composée de jeunes désœuvrés de banlieues, l'apparition dans les classes dirigeantes d'hommes éduqués, souvent dotés de vision du monde très radicales, dogmatiques et intolérantes, confère aux organisations terroristes contemporaines une utilisation de la violence exempte de toute contrainte morale.

Ce principe se retrouve d'ailleurs dans tous les terrorismes religieux, quelle que soit l'idéologie à laquelle ils se rattachent.

#### **5.4. Terrorisme « amateur »**

Le terrorisme « classique » semble devenir plus frustré.

La prolifération d'amateurs a été favorisée par la facilité avec laquelle les méthodes et les moyens peuvent s'acquérir, dans le commerce, ou sur Internet : bouteille de gaz, boulons et clous, acide nitrique, engrais...

Aux artificiers experts des années 70 ont donc succédé des amateurs aux techniques rudimentaires.

En contrepartie, le terrorisme religieux compense cet amateurisme en choisissant avec ingéniosité les méthodes et le calendrier. Il utilise l'aptitude au sacrifice de soi, par le biais d'attentats suicides qui, on l'a vu, restent le dernier recours employé pour saboter le processus de paix israélo-palestinien. Les cibles sont presque toujours de nature symbolique, soigneusement sélectionnées afin de causer le maximum de traumatisme psychologique à l'ennemi. La date est choisie afin de correspondre à leurs propres exigences théologiques ou afin de s'en prendre aux fêtes religieuses adverses.

A technique identique, il a donc tendance à être plus meurtrier que le terrorisme laïc.

#### **5.5. Terrorisme « professionnel », de masse**

Tandis que le terrorisme attire d'un côté des amateurs, d'un autre côté la sophistication et la compétence des terroristes « professionnels » augmentent également, et avec elles, leur capacité d'adaptation, de survie et de destruction.

G. Chaliand y voit « *la construction sociale d'une menace nouvelle : la quasi-certitude de nous allons vers une ère nouvelle de destruction de masse, celui d'un terrorisme par usage d'agents chimiques ou radioactifs.* » (2)

Cette appréhension se base sur des faits commis par la secte Aum à Tokyo, et sur la découverte du programme irakien. La crainte se fonde au moins autant sur la capacité de destruction massive de ces techniques que sur l'emploi d'un moyen nouveau.

Ce nouveau terrorisme se distinguerait des précédents par la recherche d'un effet létal maximal et plus seulement par une action d'éclat visant à attirer l'attention. Ceci semble se confirmer par le fait que les groupes terroristes ne revendiquent plus systématiquement la responsabilité de leurs attentats comme par le passé. Cette pratique pourrait suggérer un certain relâchement des contraintes sur l'emploi de la violence, et donc laisser craindre une augmentation de la menace.

Ce renforcement de la violence vient-il du fait que l'utilisation fréquente du terrorisme « classique » l'a banalisé ? Les Etats cibles seraient-ils devenus plus forts pour ne devenir sensibles qu'à une menace plus forte ?

Comme nous l'avons signalé précédemment, la réussite d'un attentat non conventionnel n'est pas affaire aisée.

Ainsi, le terrorisme nucléaire ou biologique est improbable, alors que la pollution par dispersion de radioéléments ou de produits chimiques n'est pas à exclure.

Il semble surtout vraisemblable, que, si le nombre de victimes reste limité, l'effet de panique serait important, ce qui reste la fin recherchée par les auteurs.

Si l'utilisation d'armes non conventionnelles est un scénario qui fascine par les conséquences potentielles, et qui ne peut être exclu, les armes classiques, performantes et de grande facilité d'acquisition et d'emploi, restent de manière probabiliste beaucoup plus dangereuses même dans le terrorisme de masse.



Les actions terroristes revêtent également des formes plus ou moins conventionnelles ou connues, qui, si elles ne visent pas directement les populations ou le territoire national, gardent toutefois un impact politique fort.

## 5.6. Enlèvements et piraterie

L'enlèvement ne paraît pas un nouveau mode d'action, lorsqu'on se remémore le décompte interminable des jours de captivité des journalistes occidentaux au Liban, ou des chefs d'entreprise en Europe du fait des mouvements d'extrême gauche.

Cependant, aujourd'hui, l'enlèvement crapuleux, relevant du fanatisme, est un phénomène criminel mondial, qui touche les personnels expatriés dans des pays sensibles, comme des cadres d'entreprises ou des employés des ONG, et qui atteint un volume inégalé.

Fanatiques religieux islamistes, sikhs, éco-terroristes, guérillas, tous pratiquent le chantage à but lucratif et médiatique.

La Colombie, le Mexique connaissent entre 1500 et 2000 enlèvements par an. L'Inde, la Somalie sont également très concernés.

La piraterie, elle aussi, peut paraître désuète. Pourtant, les armateurs, comme l'organisation maritime internationale (OMI), partant de données très diverses, font un constat alarmiste de la situation.

Durant toute la décennie 80, seules deux cents disparitions de navires marchands ont été signalées, la plupart du fait d'escroqueries à l'assurance, fort peu étant des actes de piraterie.

A partir de 1989, les attaques de pirates se sont multipliées : 3 en 89, 35 en 90, 130 en 91.

Les experts pensent de plus que le nombre réel dépasse largement les déclarations faites par les armateurs, qui craignent de perdre la confiance des affréteurs et des assureurs.

Les pirates, qui agissent essentiellement dans la mer de Chine méridionale, disposent de vedettes rapides, de radar et lance-roquettes, bénéficient parfois de complicité chez des fonctionnaires des douanes locales corrompus et semblent intéresser des groupes mafieux chinois, les Triades. (7)

### 5.7. Le cyberterrorisme

La définition retenue par Grégory Destouche (6) décrit le cyberterrorisme comme « *une attaque préméditée, politiquement motivée, contre l'information, les systèmes informatiques, les programmes informatiques, les données* ».

L'Etat-major des Armées, dans sa doctrine d'emploi des forces, complète cette définition, en définissant sa finalité comme étant le renseignement, la destruction ou la neutralisation d'un système.

Menées à des fins de renseignement, ces attaques visent à identifier et connaître les systèmes informatiques, leurs limites, leurs vulnérabilités et leurs potentialités d'action. Elles cherchent aussi à atteindre les réseaux vitaux du pays (destruction ou neutralisation) afin de le désorganiser et d'affaiblir ses défenses.

Enfin, elles peuvent aussi se limiter à manipuler des données, en s'introduisant dans le système ou à l'aide de virus (intrusions, piratage, attaque de virus...).

Si des actes de malveillance restent rares, ils n'en demeurent pas moins une menace réelle qui a déjà donné lieu à des malversations. Activité pratiquée initialement par quelques jeunes passionnés et joueurs, sans motivation politique, disposant d'un matériel courant, le sabotage informatique tente désormais des groupes terroristes.

Ainsi, les Tigres de l'Eelam Tamil ont lancé en 1997 une virulente attaque contre les ambassades du Sri Lanka en saturant par des centaines de message leurs boîtes aux lettres informatiques pour faire effondrer leurs systèmes.

Dans le cadre des scénarii catastrophes, des experts n'excluent pas également une attaque sur le matériel, par impulsion électromagnétique (*High intensity radiated fields*) destinée à détruire les puces à l'intérieur des ordinateurs selon le même principe que l'impulsion électromagnétique engendrée par une bombe nucléaire.

Toutefois, ces cataclysmes relèvent encore du fantasme, car aucun acte d'envergure n'a pu confirmer cette crainte.

Ces attaques terroristes ne paraissent pas encore une réelle menace, par manque de compétences des groupes terroristes ou à cause d'un retard lié aux mentalités. En revanche, il peut être utile *a contrario* de profiter de l'informatique plutôt que de lui nuire.

En particulier Internet est un outil de communication mondiale parfaitement adapté pour rechercher des informations, diffuser des idées, recueillir des fonds, planifier des actions.

Si l'activisme islamiste n'en est encore qu'au balbutiement, l'exemple des mouvements néonazis montre que le Net peut être un outil de propagande particulièrement efficace en soutien d'action violente et non en s'y substituant.

Evitant la censure des médias, il bénéficie d'un effet amplificateur mais s'adresse à un public restreint et ne touche pas aussi directement les populations que les médias « classiques ».

### 5.8. L'éco-terrorisme

Cette association de mots, écologie et terrorisme, pourrait presque prêter à sourire si la réalité ne dévoilait pas une véritable violence qui, certes, ne concerne pas aujourd'hui une population globale, mais des cibles particulières.

Toutefois, le terme étant répandu, il m'a semblé nécessaire de le rappeler ici.

De plus, devant l'activité industrielle et les risques écologiques actuels qui menacent l'environnement - marée noire, gaz à effet de serre, déchets nucléaires - ce phénomène pourrait être appelé à s'amplifier.

L'écologie devient en effet un enjeu pour certains groupes qui divinisent notre écosystème et qui sont prêts à tout pour le défendre des nuisances de l'Homme.

Fruit d'une idéologie dérivée de « l'écosophie » imaginée par le philosophe norvégien Arne Naess, ce fondamentalisme représente une des dernières formes d'activisme militant praticable aujourd'hui dans le monde développé.

Si les actions sont majoritairement non violentes, on peut trouver une écologie radicale terroriste, dont les adeptes utilisent des commandos sous-marins et des mines pour couler des baleiniers (3 en 1980) qui ne respectent pas les règles internationales de protection des cétacés !

Selon X.Raufer, les services secrets américains ont acquis la preuve qu'un noyau clandestin de savants, persuadés que le sauvetage de la planète passe par l'annihilation de pans entiers de l'espèce humaine, recherche un vecteur biologique capable d'atteindre l'homme sans affecter les espèces animales. Ces tendances extrêmes se développent dans les pays anglo-saxons et semblent épargner pour l'instant l'Europe continentale.

De l'autre côté de l'échiquier, certains groupes malfaisants pourraient tirer parti de la prise de conscience de l'importance de l'environnement pour s'en servir pour menacer et contraindre.

Ainsi la piraterie est, comme nous l'avons vu, un révélateur de corruption et des mafias, mais elle pourrait être un moyen de faire courir un risque écologique majeur. Qu'un super tanker vienne à s'échouer ou à être abordé et l'acte de piraterie se transforme en catastrophe écologique.

Après l'épisode du naufrage de l'Erika, une réflexion sur un tel scénario peut présenter un certain intérêt.

## 6. Les réponses

James Campbell, analyste spécialiste de la « violence non étatique » au sein de l'US Navy conclut son analyse sur la secte Aum sur les trois constats suivants :

« *Si la secte Aum n'a eu aucun mal à se livrer à la fabrication d'armes de destruction massive, c'est parce que le Japon est une société ouverte et démocratique...*

*On peut suggérer que c'est cette caractéristique ajoutée à l'attitude que la culture japonaise manifeste à l'égard des institutions religieuses, qui a permis à Aum d'avoir une grande marge de manœuvre pour développer son programme d'armes de destruction massive au nez et à la barbe de l'Etat japonais...*

*La capacité de la secte à pénétrer divers services gouvernementaux ou de police ainsi que les forces de défense a joué aussi un rôle important. »*

L'Etat démocratique est donc confronté à un dilemme auquel il ne peut échapper.

Il doit efficacement protéger ses citoyens et ses centres vitaux, tout en veillant à ne pas détruire les droits civils élémentaires et la démocratie.

La réponse doit donc tenter d'enrayer le processus terroriste par un compromis permanent entre une réponse directe, action essentiellement sécuritaire, technique et humaine, dosée et adaptée à l'adversaire, et un mode d'action indirect visant à diminuer ses vulnérabilités propres ou à créer les conditions de stabilité au niveau international qui limitent le développement ou la prospérité de ces mouvements.

### 6.1. Les réponses sécuritaires

#### 6.1.1. Perception de la menace

Pour lutter contre l'adversaire, il s'agit d'abord de percevoir la réalité de la menace et de comprendre la stratégie employée. Les terroristes font la guerre selon leurs propres normes et non selon celles de leurs ennemis.

L'appréhension de la réalité n'est pas un phénomène naturel.

Dans son ouvrage *L'illusion économique*, Emmanuel Todd disait que « *l'homme est l'animal qui veut savoir. Mais, il est aussi, en une ambivalence fondamentale qui ne peut être résolue, l'animal qui ne veut pas savoir ; [...] Toute situation perçue comme trop complexe, trop pénible, trop menaçante est contournée, évacuée, niée.* »

Au contraire, l'effet amplificateur ou focalisateur des médias peut nous amener à exagérer la réalité ou à la déformer.

Or, l'action efficace ne peut se concevoir sans une perception claire de la logique, de la culture ou des motivations qui régissent ceux qui nous menacent.

Enfin, les idées préconçues nuisent à la compréhension de phénomènes qui, bien qu'ayant existé depuis longtemps, ont changé de nature. La perception de la réalité doit donc s'affranchir des clichés, des peurs, mais ne pas faire preuve d'angélisme.

Les phases préventive et active de la lutte contre les nouvelles menaces passent donc par l'usage intensif du renseignement. Sa capacité à percevoir de faibles signaux, des phénomènes fugitifs est essentielle.

La lutte contre le terrorisme est donc semblable à une opération militaire, qui se prépare efficacement par la connaissance du milieu et de l'adversaire, fruit d'un travail de terrain, basé sur des informations de sources humaines ou issues comme le privilégient les Etats-Unis d'observations satellites, d'écoutes téléphoniques.

Semblables aux agressions informatiques qui apparaissent en de multiples endroits et simultanément du fait des systèmes en réseaux, ces menaces (matérielles et humaines), diffuses et imprévisibles, nécessitent permanence, réactivité et anticipation.

La multiplication des capteurs et une veille permanente et omnidirectionnelle imposent donc une coopération internationale étroite.

Le caractère confidentiel des stratégies contre-terroristes ne permet pas une médiatisation de ces coopérations, qui ont pourtant été brillamment exécutées par les alliés occidentaux durant la guerre du Golfe (2), même si elles ne sont pas toujours simples et s'il semble que les agences de renseignement répugnent parfois à collaborer.

#### 6.1.2. Réponse proportionnée et cohérente

La tendance high-tech actuelle qui prévaut dans tous les programmes militaires laisse penser que toute solution est toujours de nature technique.

Certes, cette supériorité est nécessaire pour un adversaire qui dispose d'un arsenal et de stratégies comparables, et ce fut le cas pendant la course aux armements de la guerre froide.

De plus, elle est de nature à « traiter » les objectifs militaires comme il se doit aujourd'hui, en limitant les dégâts collatéraux et les pertes alliées.

Mais, il est nécessaire de reconsidérer les modes d'action de l'adversaire qui nous préoccupe.

D'une part, les entreprises terroristes transnationales bénéficient généralement de tout ce qui peut se vendre, parce que tout est désormais accessible sur le marché mondial, mais aussi parce qu'elles ont les moyens financiers adéquats.

Les systèmes mafieux disposent des moyens d'interception, d'écoute, de stockage, de traitement de toutes les informations leur permettant d'assurer leur protection, d'espionner les forces de l'ordre, de déstabiliser un Etat.

Pour leur trafic, les cartels de la drogue disposent d'avions « furtifs », conçus avec les matériaux composites, peintures absorbantes, communication cryptées ..., moyens qui dépassent souvent très largement les capacités d'une police et qui justifient l'emploi de moyens des forces armées.

Face à ces entreprises modernes, survivent aussi des terroristes à l'armement rudimentaire.

L'armée israélienne nous montre d'ailleurs que dans son combat quotidien contre des moujahidines une armée high-tech reste peu efficace.

La réponse directe contre le terrorisme doit donc être le plus souvent techniquement comparable à la menace.

Une présence humaine assez dense et un armement courant semblent garder toute son efficacité contre les menaces armées actuelles. Le plan Vigipirate en cours en France respecte donc ce principe.

Pour les réseaux transnationaux, il faudra donc consacrer des moyens d'information sophistiqués pour se protéger tout en obtenant les renseignements qui les identifieront. Le cyberterrorisme peut ainsi être une arme qui se retourne contre celui qui s'en sert. Sans entrer dans des détails techniques hors de propos ici, la technique informatique offre des moyens identiques à l'agresseur et à la « victime », qui doit donc s'astreindre à les utiliser.

De même, s'appuyant sur les relais médiatiques, l'action terroriste se verra contrée par une action dans le champ psychologique.

La doctrine française définie par l'EMA (juin 1999) stipule ainsi que « *la bataille est menée pour l'adhésion des acteurs clés sur le théâtre, à savoir les autorités, les médias, l'opinion, les parties en présence... Elle concerne aussi les acteurs de violence ou même les adversaires momentanés ou permanents qu'il faut, si nécessaire, emmener dans une vision déformée de la manœuvre projetée.* »

### 6.1.3. Emploi des forces armées

Les nouvelles formes de terrorisme montrent que les limites de sécurité intérieure et défense extérieure qui prévalent pour des adversaires définis, aux comportements prévisibles, se trouvent mal adaptées aux nouvelles formes de lutte aux contours incertains.

Cependant, l'utilisation des forces armées, si tentant ou nécessaire qu'elle soit, et surtout en cas d'urgence terroriste intérieure majeure, présente toujours des dangers.

D'abord, on l'a vu, une réponse militaire inutilement ou excessivement forte, accroît le niveau de violence, risque de diviser la société et de créer des émules aux groupes terroristes qui n'espèrent que cela.

La riposte des Etats-Unis aux attentats contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar-es-Salaam en 1998 par des missiles de croisière a soulevé une vague de protestations dans le monde arabe, et renforcé la défiance envers l'Occident, sans avoir même atteint l'objectif terroriste.

Par ailleurs, le militaire employé à ce type de mission se trouve confronté à des situations floues auxquelles il n'est pas préparé et peut devoir affronter l'hostilité ou l'incompréhension d'une partie de la nation qu'il défend.

Ces missions de lutte anti-terroriste nécessitent également des effectifs importants qui ne peuvent être dégagés sur une longue période sans nuire aux autres capacités des forces armées. De plus, le recours aux forces armées apporte une solution facile à l'Etat et lui évite de prendre des mesures pérennes de renforcement des structures normales de police, ce qui risque de conférer de fait et durablement aux forces armées des missions de sécurité intérieure qui s'ajoutent aux missions de défense extérieure.

Enfin, si lors d'une intervention militaire extérieure, l'engagement des troupes fait souvent l'objet d'un consensus politique national qui dépasse les clivages et les sensibilités, l'intervention de forces de maintien de l'ordre sur le territoire national peut être sujette à des intérêts partisans, la proximité de la population et l'impact direct sur les citoyens « électeurs » n'étant pas dénués de conséquence politique.

Processus générateur de déstabilisation sociale, économique, politique, les terrorismes en profitent également.

## 6.2. Les stratégies indirectes

Le premier ministre M.JOSPIN (3) voit l'avenir de la stabilité du fragile équilibre mondial dépendre de la réponse que l'on amènera aux questions suivantes :

« *Quelle répartition des richesses compte tenu des évolutions démographiques ? Quelle issue à la lutte contre la prolifération et la course aux armements ? Quelles règles pour la société internationale ?* »

La lutte contre les actions terroristes passent ainsi par une action commune et internationale visant à consolider les valeurs et les Etats et de nature à favoriser la stabilité globale.

### 6.2.1. Coopération

Les activités des groupes terroristes italiens d'extrême gauche dans les années 80 (Brigades Rouges) ont été stoppées en partie grâce à une combinaison de mesures policière et judiciaire efficaces, telle que la loi sur les repentis.

L'adaptation des législations nationales s'avère aujourd'hui insuffisante au regard de mouvements terroristes mondialisés, qui sont générateurs de menaces très mobiles, changeantes et transnationales.

Or, face à elles, la justice internationale n'a pas l'efficacité attendue, et voit son rôle réduit à des condamnations morales.

Entre le moment où le crime ou le délit est constaté, et le jugement des coupables, se déroule un long processus juridique, pour l'identification, l'extradition, ... si bien que « *les magistrats ne jugeront à retardement que des has been, que la mafia perdante* ». (1)

La cohérence de l'action et de la réaction doit conduire la communauté internationale à faire évoluer ses lois, afin d'éviter que notre propre arsenal juridique ne se retourne contre nous.

Des conventions adaptées à des menaces spécifiques ont ainsi été adoptées dans le cadre des Nations Unies. Elles concernent les actes de terrorisme contre les avions et aéroports, les navires et les plates-formes, les prises d'otages...

Les actes de terrorisme nucléaire sont en cours d'étude.

Le droit international reconnaît désormais la nécessité de dépolitiser les infractions terroristes les plus graves, ce qui signifie que le mobile politique ne peut plus être invoqué pour refuser des demandes d'entraide judiciaire et d'extradition.

Il est à peu près universellement admis de faciliter la coopération judiciaire, raccourcir les délais d'instruction, faciliter l'exécution des commissions rogatoires internationales.

Les travaux du G8 s'articulent autour de ces priorités auxquelles s'ajoutent le contrôle à l'exportation des armes et explosifs, et surtout le financement du terrorisme, domaine dans lequel la législation internationale fait cruellement défaut.

### 6.2.2. Développement économique

L'Europe connaît toujours en son sein des disparités sociales essentiellement induites par des difficultés économiques. Si l'activisme politique et terroriste des mouvements d'extrême

gauche naguère a disparu, la vigilance s'impose car il pourrait refaire surface à l'occasion de conflits sociaux.

On a vu ainsi que l'extrémisme de droite a brusquement prospéré en Allemagne à l'occasion des difficultés économiques liées à la réunification du pays. Ce dernier mode terroriste, basé sur des sentiments xénophobes, devrait rester essentiellement national même si des idées comparables se développent ou se propagent sans notion de frontières.

Ce terrorisme se nourrit en particulier des peurs occidentales face à l'immigration, elle-même induite par l'échec des réformes dans les pays du Sud.

Il apparaît donc évident que favoriser la stabilité sociale, le développement économique des riverains de l'Europe est un facteur essentiel de notre propre sécurité.

Le partenariat euro-méditerranéen, créé en novembre 1995 à Barcelone, s'appuie ainsi sur les trois domaines qui marquent à la fois les fractures nord-sud et les axes d'effort : domaines de la politique et de la sécurité, économique et financier, et domaines social, culturel et humain.

L'enlèvement actuel que connaît ce partenariat, montre que si l'économie tend à ouvrir l'Europe vers le sud, les critères de politique, de sécurité, de culture sur lesquels se fondent « l'euroanéité » tendent à la fermer.

Toutefois, se limiter à une politique uniquement financière ou commerciale, sans promouvoir un changement structurel dans les domaines institutionnel et social de ces pays, ne risquerait que de renforcer des rentes de situation dont profitent des castes dirigeantes et qui n'ont pas vraiment envie de voir cette situation évoluer.

### 6.2.3. Tolérance et fermeté

Faire un procès d'intention à l'islam est une démarche qui ne peut que pousser les musulmans à la marginalisation, la revanche et l'extrémisme. Pour autant, il ne peut être acceptable qu'une religion, une conviction, une pratique religieuse s'imposent à des gens qui ne les partagent pas. De même, il est essentiel qu'une personne souhaitant vivre sa foi ou sa culture au quotidien dans son pays, puisse le faire sans avoir à souffrir de la dictature, de la corruption ou de la pauvreté.

Ainsi, et par exemple, une véritable intelligentsia francophone et berbère se développe en France où elle contrecarre les poussées des réseaux islamistes.

Formée d'avocats, de professeurs, de médecins, fils ou petits-fils d'immigrés, cette élite participe activement aux mouvements de développement de la culture berbère.

Encore fortement menacée au Maroc et plus encore en Algérie, celle-ci doit faire l'objet d'une attention toute particulière afin d'éviter sa disparition alors qu'elle participe au fondement du patrimoine culturel de l'Afrique du Nord.

Il importe donc que l'influence diplomatique que la France entend mener partout dans le monde intègre une politique de défense des droits de l'homme dont restent absentes les tentations économiques, stratégiques ou idéologiques du court terme.

Cependant, l'Occident se trouve confronté aujourd'hui à de nombreux paradoxes.

Que représentent les valeurs démocratiques dans des pays où règnent l'analphabétisme, la famine ou les affrontements ethniques ? La conception du droit international est-elle

compatible avec les principes de l'oumma musulmane ? Comment offrir aux autres Etats les moyens d'échapper à l'extrémisme ?

Si l'islamisme politique peut sembler à certains pays un gage de stabilité sur le plan intérieur et de libéralisme économique, et donc leur apparaître comme un moindre mal, pour autant, il faut veiller à ce qu'ils excluent tout dialogue ou négociation avec l'activisme islamique.

En effet, toute faiblesse devient une faille que les activistes de toute nature vont tenter d'utiliser, en créant un climat de désordre et d'insécurité pour démontrer l'incapacité du gouvernement à imposer la loi et l'ordre, non pour prendre le pouvoir, mais pour créer un état d'esprit dans l'opinion publique favorable à la poursuite de leur action sous une autre forme.

Dans les Etats visés par les actions terroristes, le travers peut être le même. Au vu des risques politiques ou économiques d'une réponse éventuelle, qui irait au-delà des condamnations unanimes immédiates habituelles, des Etats peuvent montrer désaccord et hésitation, et être tentés d'assouplir leur position initiale pour apporter le retour de la sécurité « à peu de frais ». Ces faiblesses seraient de nature à affaiblir la confiance et la cohésion nationale et conforter l'action terroriste dans les buts qu'elle s'est fixée.

#### 6.2.4. Prolifération d'armes et trafics divers

Il règne le plus grand manque de visibilité sur ce phénomène du fait de la confidentialité qui entoure les agissements passés ou les intérêts actuels de défense dans la plupart des pays.

Par ailleurs, la diffusion dans de nombreux Etats de technologie nucléaire civile augmente les mouvements de substances radioactives. Les détournements sont alors singulièrement facilités. Une attention toute particulière doit donc être apportée afin d'éviter que des vols ne surviennent sur toute la chaîne, de l'élaboration au retraitement de substances nucléaires.

Enfin, les divers trafics, associés au blanchiment de l'argent qui les complète, assurent le financement ou l'approvisionnement des mouvements terroristes. Ils sont un centre de gravité essentiel qui assure la pérennité des actions. La lutte contre le terrorisme rejoint ainsi la lutte contre les mafias, qui ne doivent devenir ensemble qu'un seul et même objectif.

### **6.3. Renforcement des centres de gravité nationaux**

On a vu que la réponse doit rester proportionnée à l'agression afin d'éviter que les terroristes ne se servent d'une répression brutale à des fins politiques ou n'en tirent un capital de sympathie dans la population.

Elle doit cependant être ferme et immédiate. Faire preuve de faiblesse ou avoir une réaction insuffisante peut inciter à encore plus de violence en laissant croire aux terroristes qu'ils peuvent commettre leurs crimes dans une relative impunité.

Il s'agit donc que l'Etat français renforce la légitimité de son action, en veillant à garder la confiance de la population, elle-même devant cultiver ses valeurs morales et démocratiques pour résister aux influences médiatiques.

### 6.3.1. L'affermissement de la nation et de l'Etat

La force d'un Etat vient, l'Histoire l'a montré, de la légitimité de son gouvernement et de la cohésion de sa nation. Il est donc essentiel en particulier qu'un climat de confiance règne entre la nation et ses représentants.

Le débat sur les rapports entre la politique et l'éthique n'est pas récent, mais doit être une préoccupation permanente. Sans entrer dans des débats philosophiques pour déterminer ce qui de l'éthique ou de la politique doit primer, ni avoir une position tranchée sur ce qu'il pourrait convenir de faire, il paraît au moins indispensable que les décisions puissent être expliquées et que leurs conséquences soient assumées.

Le souci de transparence pourrait éviter à la politique d'avoir l'opacité en commun avec les trafics, la corruption, et donc d'entretenir un climat favorable à l'instabilité et à la fragilité de la nation et de ses structures économiques et sociales.

Le phénomène d'urbanisation qui crée des grandes mégapoles offre des habitats démesurés où s'entassent des masses humaines sans espoir et sans ressources.

La sociabilisation des individus doit être une préoccupation de l'Etat qui doit lutter contre toute les formes de marginalisation (drogue, sectes, ghettos).

Si les Etats-Unis sont aujourd'hui touchés par la psychose de terrorisme de masse, ils ont cultivé eux-mêmes le germe de son développement.

Nulle part ailleurs, on ne trouve davantage de sectes extrêmes, d'individus marginalisés et de savoir-faire criminel mis à la disposition de chacun.

### 6.3.2. Les médias

On a vu que la perception d'une menace est finalement plus importante pour le citoyen ou la nation que la menace elle-même, et l'essentiel dans cette guerre psychologique est bien ce que les gens croient et pas seulement la simple réalité.

On peut alors imaginer qu'un effort d'information, de pédagogie permettrait d'éviter de sombrer dans des psychoses qui facilitent la tâche de ceux qui veulent faire régner la terreur ou vendre des discours alarmistes à des fins électorales. On peut espérer que le sens civique des médias l'emporte, comme en Grande Bretagne, où les attentats de l'IRA ont amené à pratiquer une déontologie peu répandue.

Tous ces espoirs peuvent paraître une utopie, ou de l'angélisme, d'autant que la mondialisation développant les marchés et la concurrence, ne favorise pas un autocontrôle ou une autocensure des médias. Et le mot est dit : faut-il censurer les médias en cas d'acte terroriste ? D'ailleurs, le peut-on ?

Gérard Chaliand (2) se limite à proposer quelques recommandations basées sur la confiance et la responsabilité, qui doivent guider à la fois les médias et les services de l'Etat compétents à trouver une solution de compromis où la liberté d'informer ne doit pas nuire au moral du public et à son sentiment de sécurité.

Le civisme semble donc finalement être le seul remède.

## 7. Conclusion

Si, comme l'avancait M. Chaliand à l'occasion d'une conférence prononcée au CID, on ne peut exclure le fait que l'agitation médiatique actuelle autour du terrorisme cherche à créer une psychose favorable au financement d'études, de moyens dont des agences, en particulier, américaines sont les bénéficiaires, deux opinions semblent prévaloir :

Les menaces ne sont pas nouvelles mais voient simplement un **renouveau** dont l'importance est exagérée par la médiatisation qui déforme la réalité et par le sentiment des Français qui se sentent menacés. Le processus actuel de mondialisation combiné aux inégalités économiques, aux bouleversements sociaux, ont conduit à une perception accrue de la fragilité, de l'instabilité et du caractère aléatoire du présent et de l'avenir.

Pour d'autres, comme Xavier Raufer, il s'agit d'un **renouvellement** des menaces, lié à la fin de l'ordre bipolaire, qui a suscité la mutation des organisations terroristes.

Hier, réalisé par des groupes organisés, parfois récupéré par les services secrets d'Etats, le terrorisme fonctionnait de manière mécanique. Aujourd'hui, il s'agit d'une prolifération « quasi biologique » d'entités incontrôlées, complexes, difficilement identifiables et compréhensibles.

Si la première opinion ne paraît pas respecter le principe de précaution, cher à la France, les deux autres ne semblent pas pour autant exclusives. Le terrorisme, dans l'acceptation très large qui a été choisie, est à la fois perception et réalité, et paraît voir simultanément un renouveau et un renouvellement.

Les statistiques confirment à la fois cette perception et les différentes conclusions partielles qui ont été mises en évidence.

Selon le Dr Bruce Hoffman, directeur de la Rand Corporation à Washington (2), si le nombre total d'incidents terroristes dans le monde a décliné durant les années 90, leur efficacité, et donc la proportion de personnes tuées, a augmenté de manière significative et est essentiellement due à :

- l'augmentation du nombre de groupes terroristes motivés par des considérations religieuses,
- la prolifération « d'amateurs » impliqués dans des actes terroristes,
- la sophistication et la compétence accrues des terroristes « professionnels ».

Les déclarations politiques en France semblent également accorder une réalité à cette évolution de la menace en rapprochant les notions de défense et de sécurité pour la protection du territoire national :

*« Le plus sûr moyen de neutraliser le terrorisme reste de le combattre. Le meilleur allié du terrorisme a toujours été la peur qu'il inspire. Son plus efficace antidote reste la cohésion des citoyens et la détermination des gouvernants librement élus. » (2)*

Magnus Ranstorp, chercheur au Centre d'Etudes du terrorisme et de la violence politique de l'université de St Andrews (GB), voit dans l'accroissement du nombre de groupes formés récemment et dans l'escalade de leurs activités une crise de nature sociale, politique, économique, culturelle, psychologique et spirituelle, exacerbée par le désordre mondial, et engendrant une radicalisation de la société.

Ce sentiment de crise, perçu comme une menace sur l'identité voire la survie du groupe, a été présent à des degrés divers tout au long de l'Histoire, mais il pousse aujourd'hui des populations vers le fondamentalisme qui est la base théorique de nombreux mouvements terroristes.

Ce sentiment paraît aussi partagé par les sociétés occidentales qui recherchent des repères à l'heure de la construction européenne et de la mondialisation.

Si le fait religieux y a généralement disparu comme valeur fédératrice d'une nation, une certaine radicalisation sociale ou politique n'est pas à exclure, à l'instar du mouvement actuel de la société autrichienne qui semble aujourd'hui voir renaître un sentiment nationaliste.

Au-delà des solutions technologiques ou organisationnelles qui mobilisent les énergies et les capitaux internationaux, il appartient aussi aux Etats de prendre en compte ce phénomène de société qui peut conduire à une fragilisation des nations de nature à pérenniser les sentiments d'instabilité et de menaces sur lesquelles jouent, dans les pays cibles comme dans Etats desquels ils sont issus, les extrémismes de toute nature.

## Bibliographie



- (1) Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces.  
Xavier RAUFER.
- (2) Les stratégies du terrorisme.  
Sous la direction de Gérard CHALIAND.
- (3) Allocution prononcée par M. JOSPIN à l'IHEDN le 22/10/99
- (4) Menace sur Internet : des groupes subversifs et terroristes sur le Net.  
G. DESTOUCHE
- (5) Les dollars de la terreur.  
Richard LABEVIERE
- (6) Le grand échiquier.  
Zbigniew BRZEZINSKI
- (7) Les superpuissances du crime.  
Xavier RAUFER
- (8) La corruption de la République.  
Yves MENY
- (9) La Méditerranée, nouveaux risques, nouveaux défis.  
Sous la direction de JF DAGUZAN et R. GIRARDET
- (10) Demain la Méditerranée.  
Fondation méditerranéenne d'études stratégiques